



Colocation bagarre de chiens des colocataires

Par **chelkowski**, le **19/10/2014** à **00:53**

Bonsoir. Je vis dans une maison divisée en appartements, avec un jardin privatif et qui je précise ne donne pas sur la rue. J'ai deux chiens, une dame beauceron et un cocker, et une des locataires a un colley. Ce soir ils se sont malheureusement croisés dans le jardin et se sont battus. C'est la première fois que mes chiens se montrent agressifs, ils ont passé plusieurs semaines en chenil cette année et n'ont jamais attaqué d'autres chiens. Or le colley a déjà mordu deux personnes dont un enfant, elle a du mal à le maîtriser même en laisse. Je suis intervenue j'ai attrapé mes chiens par le collier et ils ont aussitôt cessé de se battre, or le colley n'a pas répondu à l'ordre de sa maîtresse et a attrapé ma chienne dans le dos. La bagarre a finalement cessé, je suis allée voir les voisins pour leur demander des nouvelles de la propriétaire et de son chien, étant donné que mes chiens sont deux et que le colley était seul je me suis proposé de payer les soins vétérinaires si besoin. Ils m'ont répondu que non, que le chien "ça va" mais qu'ils allaient prévenir l'agence de location de l'immeuble et la police parce que mes chiens n'étaient pas en laisse. Je précise que quand je suis intervenue le colley ne l'était pas non plus. De plus à moins de 100 m de moi et dans une propriété privée close ils n'étaient pas en divagation. Je ne sais pas quelles suites vont avoir cette histoire, je sais en revanche que si les autorités donnent suite les chiens devront passer une visite chez le vétérinaire comportementaliste, mais est-ce que la voisine devra faire examiner son chien également ?